



COMMUNIQUÉ
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

LE PRÉSENT COMMUNIQUÉ NE DOIT PAS ÊTRE DISTRIBUÉ AUX ÉTATS-UNIS
NI AUX AGENCES DE TRANSMISSION DES ÉTATS UNIS.

LE PROSPECTUS PRÉALABLE DE BASE PEUT ÊTRE CONSULTÉ SUR SEDAR+, ET LE SUPPLÉMENT DE PROSPECTUS
POURRA L'ÊTRE DANS UN DÉLAI DE DEUX JOURS OUVRABLES.

**GROUPE DYNAMITE ANNONCE UN RECLASSEMENT D' ACTIONS À DROIT DE VOTE SUBALTERNE
D'UNE VALEUR DE 251 MILLIONS DE DOLLARS
ET UN RACHAT D' ACTIONS D'UNE VALEUR DE 51 MILLIONS DE DOLLARS**

MONTREAL, le 20 avril 2026 (GLOBE NEWSWIRE) -- Groupe Dynamite Inc. (« **Groupe Dynamite** » ou la « **Société** ») (TSX : GRGD) a annoncé aujourd'hui que 4370368 Canada Inc., société contrôlée par M. Andrew Lutfy, notre chef de la direction (l'« **Actionnaire vendeur** »), a l'intention d'offrir, aux fins de revente, un total de 2 700 000 actions à droit de vote subalterne (les « **Actions placées** ») au prix d'offre de 93,00 \$ chacune (le « **Prix d'offre** »), pour un produit brut total d'environ 251 millions de dollars (le « **Placement** »). Le Placement est réalisé par voie de prise ferme par l'entremise d'un syndicat de preneurs fermes dirigé par BMO Marchés des capitaux, en tant que coteneur de livres principal et chef de file, et comprenant Desjardins Marchés des capitaux, Banque Nationale Marchés des capitaux, RBC Marchés des Capitaux et Valeurs Mobilières TD, en tant que coteneurs de livres (collectivement, les « **Preneurs fermes** »), aux termes d'un prospectus préalable de base simplifié portant la date des présentes (le « **Prospectus préalable** ») et d'un supplément de prospectus qui sera déposé au plus tard le 22 avril 2026 (le « **Supplément de prospectus** »).

L'Actionnaire vendeur a également accordé aux Preneurs fermes une option de surallocation qui leur permet d'acheter, au Prix d'offre, une tranche supplémentaire correspondant à au plus 15 % du nombre d'Actions placées qu'il a vendues dans le cadre du Placement (l'« **Option** »). L'Option peut être exercée par les Preneurs fermes dans les 30 jours suivant la date de clôture du Placement. La clôture du Placement devrait avoir lieu le 27 avril 2026.

Groupe Dynamite ne recevra aucun produit tiré de la vente des Actions placées par l'Actionnaire vendeur.

Groupe Dynamite a également annoncé aujourd'hui qu'elle a convenu de racheter, en même temps que la clôture du Placement, au Prix d'offre, aux fins d'annulation, des actions à droit de vote subalterne auprès de l'Actionnaire vendeur, pour une contrepartie totale d'environ 51 millions de dollars (le « **Rachat** »), conformément à une dispense accordée par l'Autorité des marchés financiers. Ces actions représentent environ 2,6 % du nombre actuel d'actions à droit de vote subalterne en circulation de Groupe Dynamite et 0,5 % du nombre actuel d'actions en circulation de Groupe Dynamite. L'Actionnaire vendeur est contrôlé, directement ou indirectement, par M. Andrew Lutfy. Par conséquent, M. Lutfy est une « personne apparentée » de la Société au sens de la *Norme multilatérale 61-101 sur les mesures de protection des porteurs minoritaires lors d'opérations particulières* (au Québec, le *Règlement 61-101 sur les mesures de protection des porteurs minoritaires lors d'opérations particulières*) (le « **Règlement 61-101** »), car il détient, directement ou

indirectement, l'ensemble des actions à droit de vote multiple de la Société, ce qui lui confère plus de 10 % des droits de vote rattachés à l'ensemble des actions émises et en circulation de Groupe Dynamite. Par conséquent, le Rachat constitue une « opération avec une personne apparentée » au sens du Règlement 61-101. Pour examiner le Rachat et l'évaluer, le Conseil d'administration de la Société a établi un comité spécial composé d'administrateurs indépendants. Sur recommandation du comité spécial, le Rachat a été approuvé à l'unanimité par le Conseil d'administration, MM. Lutfy et Iliopoulos s'étant abstenus de voter. Groupe Dynamite est dispensée des exigences relatives à l'évaluation officielle et à l'approbation des porteurs minoritaires prévues dans le Règlement 61-101, puisque ni la juste valeur marchande de l'objet du Rachat, ni la juste valeur marchande de la contrepartie prévue dans le cadre du Rachat, ne représentent plus de 25 % de la capitalisation boursière de la Société. La Société n'a pas déposé de déclaration de changement important à l'égard de l'opération avec une personne apparentée dans un délai d'au moins 21 jours avant la clôture du Rachat. La Société est d'avis que cette décision est raisonnable, dans les circonstances, car les modalités définitives du Rachat, y compris le prix de rachat, qui a été établi en tenant compte du Prix d'offre dans le cadre du Placement, n'ont été établies que peu de temps après l'établissement des modalités définitives du Placement.

Avant le Placement, l'Actionnaire vendeur était propriétaire de 88 615 622 actions à droit de vote multiple et de 4 000 000 d'actions à droit de vote subalterne, pour un total de 92 615 622 actions, ce qui représente environ 84,4 % de l'ensemble des actions en circulation de Groupe Dynamite et environ 98,1 % des droits de vote rattachés à l'ensemble des actions en circulation de Groupe Dynamite. Immédiatement après le Placement, compte tenu des effets du Rachat, dans l'hypothèse où l'Option n'a pas été exercée, l'Actionnaire vendeur sera propriétaire de 88 615 622 actions à droit de vote multiple et de 750 000 actions à droit de vote subalterne, pour un total de 89 365 622 actions, ce qui représente environ 81,9 % de l'ensemble des actions en circulation de Groupe Dynamite et environ 97,8 % des droits de vote rattachés à l'ensemble des actions en circulation de Groupe Dynamite. Si l'Option est exercée, l'Actionnaire vendeur sera propriétaire, immédiatement après le Placement, compte tenu des effets du Rachat, de 88 615 622 actions à droit de vote multiple et de 345 000 actions à droit de vote subalterne, pour un total de 88 960 622 actions, ce qui représente environ 81,5 % de l'ensemble des actions en circulation de Groupe Dynamite et environ 97,8 % des droits de vote rattachés à l'ensemble des actions en circulation de Groupe Dynamite.

Le Prospectus préalable a été déposé et le Supplément de prospectus sera déposé dans l'ensemble des provinces et des territoires du Canada, et les Actions placées peuvent également être placées par voie de placement privé aux États-Unis. On pourra consulter le Prospectus préalable et le Supplément de prospectus, une fois celui-ci publié, sous le profil de la Société sur SEDAR+, au www.sedarplus.ca. Des copies en format papier ou numérique du Prospectus préalable, du Supplément de prospectus et de leurs modifications, le cas échéant, peuvent être obtenues sans frais auprès de BMO Nesbitt Burns Inc., en adressant une demande par la poste au Brampton Distribution Centre, a/s de The Data Group of Companies, 9195 Torbram Road, Brampton (Ontario) L6S 6H2, par téléphone au 905-791-3151, poste 4312, ou par courriel à torbramwarehouse@datagroup.ca. Le Prospectus préalable renferme et le Supplément de prospectus renfermera des renseignements détaillés importants au sujet de la Société et du Placement. Il est recommandé aux investisseurs éventuels de lire le Prospectus préalable, le Supplément de prospectus et les documents qui y sont intégrés par renvoi avant de prendre une décision d'investissement.

Les titres placés n'ont pas été inscrits aux termes de la loi des États-Unis intitulée *Securities Act of 1933*, dans sa version modifiée, et ils ne peuvent être placés ni vendus aux États-Unis à moins d'avoir été inscrits ou qu'une dispense des exigences d'inscription ne s'applique. Le présent communiqué ne constitue pas une offre de vente ni la sollicitation d'une offre d'achat, et il n'y aura pas de vente des titres dans un territoire où une telle offre de vente, sollicitation ou vente serait illégale.

À propos de Groupe Dynamite Inc.

Groupe Dynamite Inc. (TSX : GRGD) est une société du secteur de la mode orientée sur la croissance qui cherche constamment à atteindre l'excellence. Grâce à nos magasins de détail et aux expériences numériques que nous proposons sous deux bannières complémentaires et dynamiques, GARAGE et

DYNAMITE, nous offrons une vaste gamme de vêtements de mode pour femmes qui répondent aux besoins de la génération Z et de la génération Y. Avec une présence internationale en expansion, nous exerçons nos activités au Canada et aux États-Unis, et nous nous sommes récemment implantés au Royaume-Uni, renforçant ainsi notre empreinte mondiale. Forts d'indicateurs de performance de premier ordre et de notre engagement en faveur de l'innovation et de la rigueur dans l'exécution, nous sommes fiers de poursuivre nos ambitieux plans de croissance. Guidés par notre mission, « VOUS inspirer à être VOUS-MÊME, une tenue à la fois », nous sommes une organisation inclusive qui est guidée par ses valeurs et résolue à inspirer la confiance et l'expression de soi. Notre culture, nos valeurs et nos marques distinctes, qui trouvent leurs racines à Montréal, ville chic et dynamique, nous permettent de façonner l'avenir de la mode tout en attirant et en inspirant la prochaine génération de leaders et de créateurs. Notre philosophie en matière d'actionnariat des employés et notre culture entrepreneuriale se reflètent dans notre Programme de partage de la réussite, grâce auquel tous nos 7 200 employés participent à l'actionnariat. Cette convergence d'intérêts et de valeurs favorise la collaboration, stimule l'innovation et crée une valeur significative à long terme pour notre équipe et les parties prenantes.

Information selon le système d'alerte fournie par 4370368 Canada Inc.

Conformément aux exigences de la *Norme canadienne 62-104 – Offres publiques d'achat et de rachat* et de la *Norme canadienne 62-103 – Système d'alerte et questions connexes touchant les offres publiques et les déclarations d'initiés*, 4370368 Canada Inc. déposera une déclaration selon le système d'alerte concernant le Placement et le Rachat, conformément à la législation en valeurs mobilières applicable. Une copie de la déclaration selon le système d'alerte sera déposée auprès des autorités en valeurs mobilières compétentes et publiée sous le profil de la Société sur SEDAR+, à l'adresse www.sedarplus.ca. On peut obtenir de plus amples renseignements et une copie de la déclaration selon le système d'alerte en s'adressant à Lisa Guerrero, au 514-733-3962 (poste 330), ou à l'adresse lguerrera@dynamite.ca.

Information prospective

Le présent communiqué contient de l'information prospective au sens de la législation canadienne en valeurs mobilières applicable. Les énoncés prospectifs peuvent inclure des observations concernant l'incidence du Placement et du Rachat sur Groupe Dynamite ou ses actionnaires. La performance future de la Société peut également être touchée par certains facteurs, dont bon nombre sont indépendants de la volonté ou du contrôle de la Société. Les énoncés qui contiennent de l'information prospective ne portent pas sur des faits passés, mais reflètent plutôt les attentes, les estimations et les projections de la direction au sujet de possibles circonstances ou événements futurs. L'information prospective est fondée sur des opinions, des estimations et des hypothèses formulées en fonction de notre expérience et de notre perception des tendances passées, de la situation actuelle et des faits nouveaux prévus, et d'autres facteurs que la Société estime pertinents et raisonnables dans les circonstances actuelles. Malgré le soin apporté à la préparation et à la vérification de l'information prospective, rien ne garantit que les opinions, les estimations et les hypothèses sous-jacentes se révéleront justes. L'information prospective est également assujettie à des risques, à des incertitudes et à d'autres facteurs connus et inconnus qui pourraient faire en sorte que les résultats, les niveaux d'activité, la performance ou les réalisations réels diffèrent de façon significative de ceux exprimés ou sous-entendus par l'information prospective. Des risques et des incertitudes sont analysés dans les documents que la Société dépose à l'occasion auprès des autorités canadiennes en valeurs mobilières, y compris le rapport de gestion de la Société pour les périodes de 13 semaines et de 52 semaines closes le 31 janvier 2026 et la notice annuelle de la Société pour l'exercice clos le 31 janvier 2026. Si l'un de ces risques ou l'une de ces incertitudes se concrétise, ou si les opinions, les estimations et les hypothèses sous-jacentes se révèlent erronées, les résultats réels ou les événements futurs pourraient différer de façon significative de ceux prévus dans cette information prospective. Le lecteur devrait porter une attention particulière aux risques, aux incertitudes, aux opinions, aux estimations et aux hypothèses dont il est question ailleurs dans le présent communiqué. Par conséquent, il est recommandé aux lecteurs de ne pas se fier indûment à l'information prospective. De plus, l'information prospective contenue dans le présent communiqué fait état de nos attentes à la date du présent communiqué (ou à la date par ailleurs indiquée) et est susceptible de

changer après cette date. La Société se dégage expressément de toute intention ou obligation de mettre à jour ou de réviser cette information prospective, que ce soit par suite de renseignements, d'événements nouveaux ou pour une autre raison, sauf si la législation canadienne en valeurs mobilières applicable l'exige. La totalité de l'information prospective que contient le présent communiqué est expressément visée par la présente mise en garde.

Personnes-ressources :

Questions de la part des investisseurs – Relations investisseurs :

Alex Limosani, gestionnaire, Relations investisseurs et finance corporative - investors@dynamite.ca

Questions de la part des médias – Relations médias :

Youann Blouin, chef de service, Communications corporatives - media@dynamite.ca